



Arrêté du 21 DEC. 2023 portant délégation de signature relative à la représentation de la Caisse des dépôts et consignations au sein du groupement d'intérêt public « *Mission du 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire* »

CDC-AD23040

Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,
Vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L.518-2 et suivants et ses articles R.518-1 et suivants ;
Vu le titre X de la loi sur les finances du 28 avril 1816 modifié ;
Vu le décret du 11 janvier 2023 portant nomination du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations ;
Vu l'arrêté du 8 septembre 2023 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « Mission du 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire »,

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Stephan Haeuw à l'effet de :

1°. Représenter la Caisse des dépôts et consignations dans les assemblées générales et au sein de toute instance ou tout organe du groupement d'intérêt public dénommé « Mission du 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire » ;

2°. Signer, au nom du directeur général, tous actes relevant de la participation de la CDC au groupement d'intérêt public mentionné au 1°, y compris les actes relatifs à sa création, notamment la convention constitutive et ses avenants.

Article 2

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement à compter de sa publication sur le site internet de la Caisse des dépôts et consignations.

Fait le **21 DEC. 2023**

Eric Lombard